

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE



Séance du 2 Mars 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Qui ont pris part à la délibération
14	9	12

Date de la convocation : 20 février 2020

Date d'affichage ordre du jour : 20 février 2020.

L'an deux mil vingt, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame LELIEVRE Josiane.**

Présents : M. CALTOT, Mme DESANNAUX, Mme TALBOT, Mme LELIEVRE, M. BRUNG, M. ZEDDE, M. RAIMBAULT, M. POTHERAT, M. CAUCHOIS, M. PRUNIER.

Absents excusés : Mme LEMIRE, a donné pouvoir à M. CALTOT, M. NIEL a donné pouvoir à Mme TALBOT.

Absents non-excusés : Mme DELAHAYE, Mme DROUARD.

2020/13 – COMPTE DE GESTION

Le Maire, après avoir repris la présidence de l'assemblée, soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte de gestion 2019 établi par M. le Receveur présentant les mêmes résultats que le compte administratif 2019 présenté par le Maire, soit un excédent de **355 898.44 €**.

Après avoir constaté la conformité des écritures du compte de gestion établi par M. le Receveur avec celles du compte administratif 2019, le conseil municipal **APPROUVE** ce compte de gestion à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE,



J. LELIEVRE